

"Les montants compensatoires" par Roger Priouret (RTL, 7 mars 1979)

Source: RTL, Paris, 22, rue Bayard.

Bruxelles: accord sur montants compensatoires / Roger Priouret.- RTL [Prod.], 07.03.1979. RTL, Paris. - SON (00:02:44, Montage, Son original).

Copyright: (c) Archives RTL

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"les_montants_compensatoires"_par_roger_priouret_rtl_7_mars_1979-fr-9260653d-ca73-4816-b6a0-ea1a2ee3692e.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 23/10/2012

"Les montants compensatoires" par Roger Priouret (RTL, 7 mars 1979)

[Yves Roger] À Bruxelles, les Français sont satisfaits. Après la réunion des ministres de l'Agriculture, un accord est enfin intervenu sur les montants compensatoires pour le porc. Ces montants sont supprimés dans l'immédiat. Alors, comme ce système est assez complexe et surtout pour ceux qui ne sont pas paysans, on pourrait peut-être, Roger Priouret, rappeler ce que ça veut dire.

[Roger Priouret] Et bien, pour comprendre, Yves Roger, il faut remonter à la création. 14 août 69, les prix agricoles sont les mêmes dans tout le Marché commun et un porcelet qui vaut 100 francs en France vaut en Allemagne l'équivalent en marks de 100 francs. 15 août 69, Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing dévaluent de 12,5% le franc. Résultat pour notre porcelet : il ne vaut plus en Allemagne que l'équivalent en mark de 87,50, c'est-à-dire 100 francs moins 12,50. Donc, il va concurrencer dangereusement le porcelet allemand. Inversement, le porcelet allemand qui vaut toujours 100 francs, sera invendable en France puisque le nôtre vaut plus que 87,50. Alors, pour compenser, on met une taxe de 12,50%, de 12 francs 50, à la sortie de notre porcelet français quand il va en Allemagne. Et inversement on paie 12 francs 50 au producteur allemand pour son porcelet de façon à ce qu'il ne soit pas lésé par cet écart de monnaie.

[Yves Roger] Alors, voilà donc l'historique du porcelet en quelque sorte, mais exposé comme cela, Roger Priouret, on ne peut pas tellement dire que c'était un système injuste.

[Roger Priouret] Il est devenu très compliqué, mais il n'est pas injuste. Seulement, la vérité, c'est que les paysans allemands et également les paysans hollandais nourrissent leurs porcs avec une céréale tropicale qui s'appelle la manioc qui n'est pas cher et les Français avec des céréales achetées au cours européen qui est deux à trois fois plus élevé.

[Yves Roger] À l'occasion de cette discussion qui s'est terminée hier, on s'est aperçu qu'il y avait des craquements dans l'Europe des Neuf puisque les Anglais n'ont approuvé que du bout des lèvres cet accord.

[Roger Priouret] Ils l'ont approuvé. Alors, la discussion se déroulait surtout entre la France et l'Allemagne et avec la Hollande, bien entendu. En échange de la concession allemande, la France a promis au ministre de l'Agriculture allemand d'élever les prix agricoles au 31 mars de façon à ce que les paysans allemands aient satisfaction. Or, les Anglais veulent bloquer cette hausse des prix du Marché commun parce que le Marché commun est impopulaire chez eux. Ils lui attribuent, bien à tort, la hausse des prix qui, vous le savez, est due à l'inflation et ils estiment d'une façon générale que le Marché commun leur coûte beaucoup plus qu'il ne leur rapporte. Ils vont entrer de plus en période électorale. Par conséquent, ils ont intérêt à satisfaire le public. Alors, il y aura une opposition anglaise le 31 mars quand on va discuter des prix agricoles européens pour la prochaine campagne.